

ÉLECTION 2025





Candidature soutenue par le SNCS-FSU

Florent HUBE

TErBio à l'IBPS dans l'unité Dev2A - Sorbonne Université

Section 23 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

Je suis Chargé de Recherche Hors Classe CNRS, localisé à Sorbonne Université, dans le laboratoire TErBio (Épigénétique transgénérationelle et biologie des petits ARN) à l'Institut de Biologie Paris Seine (IBPS) dans l'unité Dev2A.

Depuis plus de quinze ans, mes recherches portent sur la diversité fonctionnelle de l'ARN dans les cellules de mammifères, et en particulier sur les introns, souvent ignorés malgré leur poids génomique majeur. J'ai contribué à révéler leur rôle essentiel dans la régulation fine de la différenciation cellulaire, notamment via l'épissage alternatif, et montré qu'ils peuvent aussi générer des ARN régulateurs. J'ai choisi la différenciation musculaire humaine comme modèle, pour sa pertinence et sa richesse descriptive.

J'ai siégé dans de nombreux conseils de laboratoires, de conseil scientifique (en tant qu'élu et membre du bureau) et de divers jury scientifique. Je suis éditeur pour trois journaux et ai participé à de nombreux numéros spéciaux. J'enseigne peu, mais m'engage étroitement auprès des étudiants qui sont presque toujours publiant.

Je suis soutenu par le SNCS-FSU, syndicat engagé dans la défense des droits et des intérêts de l'ensemble des personnels des établissements publics de recherche.

Si je suis élu, je m'engage à promouvoir:

- une évaluation scientifique rigoureuse et transparente qui prenne en compte l'ensemble des missions dévolues aux personnels de recherche.
- une prise en compte équilibrée des différents champs de recherche, notamment à la recherche plus fondamentale.
- une évaluation des structures de recherche qui inclut la place faite aux plus jeunes chercheurs, aux équipes émergentes et la promotion du rôle et des missions des ITA.
- le rôle essentiel des sections du Comité National de la Recherche Scientifique dans l'évaluation et la prospective.

Je m'engage à rendre compte des évolutions sur l'ensemble de ces points, et à veiller à ce que les conclusions des différentes sessions des commissions soient communiquées avec la plus grande transparence, dans le respect de la confidentialité des débats. Cette information sera relayée non seulement via les canaux collectifs existants, mais également directement auprès de l'ensemble des chercheurs, chercheuses, ingénieurs, ingénieures, techniciens et techniciennes impliqués dans les sections concernées, qu'ils soient syndiqués ou non.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 23

Eric JULIEN, IRCM Montpellier Ambra GIGLIA-MARI, INMG Lyon Céline LOOT, PGB Paris



ÉLECTION 2025



SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires dont le fonctionnement soit transparent et équitable. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, les conditions de travail individuelles et collectives (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement l'indépendance des jurys d'admissibilité formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent l'égalité de traitement des candidates et candidats.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une représentation légitime de la communauté scientifique, composée en majorité d'élues et élus.

